

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE BOURG – N°4 **COMPTE RENDU SÉANCE DU 20 JANVIER 2022 – 20h00**

Président : David ARIAS

Membres présents : Sandra GIULIANI, Jean-Yves MAZABRARD, Karine BADIN, Seif BENSaid, Sylvie MEILLE, Emmanuelle AUBRY, Laureline LEORIER

Membres excusés : Violeta FAVRE, Fiorella CASTOR, Robert LAMBERT, Christian BARAT

Secrétaire de séance : Sandra GIULIANI

ORDRE DU JOUR :

- 1- Validation du dernier CR
- 2- Retour sur les illuminations, remise des lots, visite, bilan et construction du sondage
- 3- Budget annuel des conseils de quartiers
- 4- Accès à la fibre
- 5- SYCLUM
- 6- Affaissement de la chaussée – chemin du Prieuré
- 7- Présence aux réunions
- 8- Objectifs 2022

1- VALIDATION CR DU DERNIER CONSEIL :

Suite à la commission de sécurité du 13 novembre 2021, le tableau de Violeta répertoriant les points relevés, a été transmis aux services concernés. Ce tableau va être envoyé aux membres du Conseil de quartier.

Les coordonnées des référents de quartier (Jean-Yves MAZABRARD et Christian BARAT) figureront dans le prochain TJ info (qui sera distribué pendant la première quinzaine de février) ainsi qu'un mail générique et un mail de quartier pour permettre aux habitants de transmettre leurs demandes et éventuellement leurs remarques. Également deux boîtes aux lettres (en cours de commande) vont être mises en place. Une au croisement du chemin des Tournes et du chemin du Prieuré et une à Létrat.

Le sujet du pedibus est à revoir prochainement pour essayer de le relancer.

Concernant la panne de la ligne téléphonique fixe de l'école du village, survenue lors de la pose de l'Algeco, un transfert d'appels de la ligne fixe a été fait sur le téléphone de la Directrice.

Le point sur Voisins vigilants va être fait avec la police municipale pour relancer le dispositif et connaître le nombre de cambriolages sur la commune.

Le compte rendu du dernier conseil est validé.

2- RETOUR SUR LES ILLUMINATIONS DE NOËL 2021 :

Sur l'ensemble de Tignieu-Jamezyieu, 16 personnes se sont inscrites dont 4 pour le Centre Bourg.

Nous avons fait le tour des différentes illuminations le 06 Janvier au soir. Nous avons vu 3 belles maisons et la 4^{ème} maison (rue du Grand Paradis) avait démonté ses décorations.

Cécile et Olivier	Jennequin	24, rue du Mont Ouest
Aline et Raphaël	Buaz	20a, rue du Repos
Emmanuelle	Aubry	27, rue Claude Anglancier
Jacques	Masson	34 rue du Grand Paradis

Pour les personnes présentent ce soir-là, 2 maisons sont sorties du lot.

Vainqueurs : M et Mme JENNEQUIN et M et Mme BUAZ

Les bons cadeaux place du Dauphiné d'une valeur de 75 € sont en commande.

L'opération sera renouvelée pour Noël 2022 avec cependant des changements et améliorations suite aux remarques qui seront recueillies dans le sondage papier qui sera glissé dans le TJ info de février (évaluation avec une échelle de 1 à 10 proposée). Le sondage permettra ainsi de connaître les avis des habitants sur le concours des maisons illuminées et la raison pour laquelle ils ne se sont pas inscrits (par exemple si le fait de s'inscrire est un frein) mais aussi leurs avis sur les illuminations de la ville.

Le Conseil de quartier doit également réfléchir à la distribution plus en avance des flyers et à la durée du concours. Les propositions de durée évoquées : seulement le 8 décembre mais cela paraît compliqué juste ce jour-là ou du 8 décembre au 25 décembre/1er janvier.

Les premières remarques sur les illuminations de la ville :

- La Mairie n'a rien fait : juste les entrées de la ville et les ronds-points
Cela a coûté 26 000 € à la commune. Le plus cher étant l'installation électrique. Il est difficile de mettre des décorations partout car la ville est étendue. En général, toutes les villes illuminent seulement leurs rues principales. Il faudrait essayer de voir s'il est possible d'améliorer ce point et ainsi en mettre un peu plus notamment sur Jamezyieu (par exemple, place de la Chapelle).

- Certains habitants n'ont pas aimé l'illumination « J'aime ma ville »
- La Mairie devrait montrer l'exemple en illuminant des lieux spécifiques (ancienne Poste, Mairie, écoles...)

Propositions évoquées :

- la décoration de la place de la Mairie pourrait être faite avec la participation de l'école (décoration en bois, illuminations de sapins...).
- la mise en place de sapins dans la rue comme à Frontonas ou dans un pot devant chaque commerçant. Mais la question qui se pose est sur l'installation des branchements électriques publics.

3- BUDGET ANNUEL DE CHAQUE CONSEIL DE QUARTIER :

Le budget sera voté prochainement (entre 5 000 et 10 000 €).

4- ACCÈS À LA FIBRE :

Les habitants doivent envoyer un mail à la Mairie avec leurs coordonnées et leur numéro cadastral et une ligne sera tirée.

5- NOUVEAU SYNDICAT DE COLLECTE – SYCLUM

Leur numéro de téléphone est le 04 74 80 10 14 et non 22 à la fin comme indiqué sur le calendrier de collecte. La correction sera diffusée dans le prochain TJ info.

Pas de changement avec SYCLUM à part le jour des collectes des bacs jaunes et des bacs verts. Pour le moment, le regroupement des poubelles n'est pas imposé.

Un problème a été soulevé au niveau de l'impasse des Sables où les habitants doivent traverser les voies ferrées pour mettre leurs poubelles rue des Ardennes.

Pour info, le remplacement du couvercle jaune est gratuit sur demande auprès de la Mairie.

A noter, il n'est plus possible d'aller à la déchetterie de Colombier-Saugnieu.

Au 1er janvier 2023, le recyclage va être étendu. Pour plus d'informations, voir le site de Citéo.

Un compostage domestique sera à mettre en place. A l'avenir, la tarification poubelle verte sera basée sur le nombre de levées pour inciter au compostage.

6- AFFAISSEMENT DE LA CHAUSSÉE – CHEMIN DU PRIEURÉ

Sur ce chemin, il y a chaque jour de nombreux passages de voitures, bus, camions... A noter également la présence d'eau en contrebas.

Le bois, attenant au chemin, appartient à plusieurs héritiers. Leurs accords sont donc nécessaires pour commencer les travaux. De plus, la route appartient à Tignieu et à Pont-de-Chéry et le cadastre datant des années 70 n'est pas clair. Tout ceci complique un peu plus le sujet.

7- PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL DE QUARTIER :

Un mail sera envoyé aux personnes n'ayant jamais assistées aux réunions afin de savoir si elles maintiennent leurs participations au Conseil de quartier. Suite à cela, de nouvelles candidatures pourraient être lancées.

8- OBJECTIFS 2022 :

- Sécurité voierie
- Pedibus

Réfléchir à 1 ou 2 autres objectifs (environnement, animation...)

Prochain conseil fixé au 10 mars – 20h en mairie

La séance est levée à 21h30.